



musique-interlude.com
ecoleinterlude@gmail.com

FICHE DE RENSEIGNEMENT

Année scolaire 2025–2026

Tarifs 2025–2026

	Com Com CCICV ⁽³⁾ - de 18 ans ⁽¹⁾	Préaux / Servaville 18 ans et plus ⁽¹⁾	Autres communes
Adhésion (obligatoire pour toute activité)	10 €	10 €	10 €
Cours d'instrument et chant ⁽²⁾ (individuel)			
Cycle 1 (½h / semaine) + Formation musicale⁽⁴⁾ (1h)	459 €	474 €	620 €
Cycle 2 (¾h / semaine) + Formation musicale⁽⁴⁾ (1h)	633 €	650 €	930 €
Cycle 3 (1h / semaine) + Formation musicale⁽⁴⁾ (1h)	806 €	/	1250 €
Cours collectifs			
Jardin musical (¾ h / semaine) de 4 à 6 ans	159 €	/	159 €
Formation musicale seule⁽⁴⁾ (1 h / semaine)	159 €	159 €	159 €
Orchestre et Atelier Ados (adhésion obligatoire)	Gratuit pour les élèves inscrits		

(1) - de 18 ans = né(e) après le 1^{er} septembre 2008

(2) Accordéon - Batterie - Basse - Chant - Clarinette - Guitare - Piano - Saxophone - Violon - Autre instrument sur demande

(3) Communes appartenant à la CCICV : Anceaumeville, Authieux-Ratieville, Auzouville sur Ry, Beaumont le Hareng, Bierville, Blainville-Crevon, Bois d'Ennebourg, Bois Guilbert, Bois l'Evêque, Bois-Heroult, Boissay, Bosc-Bordel, Bosc-Edeline, Bosc-Guérard-Saint-Adrien, Bosc-le-Hard, Buchy, Cailly, Catenay, Claville-Motteville, Clères, Cottevraud, Elbeuf sur Andelle, Eremont sur Buchy, Estettes, Esteville, Fontaine le Bourg, Fresne le Plan, Fresquennes, Fricheménil, Grainville sur Ry, Grigneuseville, Grugny, Héronchelles, La Houssaye Beranger, La Rue Saint Pierre, La Vaupalière, La Vieux Rue, Le Bocasse, Longuerue, Martainville Epreville, Mesnil Raoul, Mont-Cauvaire, Montigny, Montville, Morgny la Pommeraye, Pierrevill, Pisy Poville, Préaux, Quincampoix, Rebets, Roumare, Ry, Servaville-Salmonville, Sierville, Saint Aignan sur Ry, Saint André sur Cailly, Saint Denis le Thibout, Saint Georges sur Fontaine, Saint Germain des Essorts, Saint Germain sous Cailly, Saint Jean du Cardonnay, Sainte Croix sur Buchy, Vieux-Manoir, Yquebeuf

(4) La formation musicale est assurée pour les enfants de moins de 18 ans du niveau 1 à 4.

Modalités de règlement

- Paiement en une fois (fin septembre)
- Paiement en trois fois (fin septembre, fin novembre et fin janvier)

Pour un montant supérieur à 600 €

- Paiement en quatre fois (fin septembre, fin novembre, fin janvier et fin mars)

Pour un montant supérieur à 800 €

- Paiement en cinq fois (fin septembre, fin novembre, fin janvier, fin mars et fin mai)

Aucune inscription ne sera autorisée sans le règlement de la totalité de la cotisation.

Adhésion

Une adhésion de 10 euros par élève y compris pour les participants à l'orchestre et à l'atelier Ado est demandée. Chaque élève sera ainsi adhérent d'Interlude et sera de ce fait assuré directement par l'école. **Cette adhésion devra être réglée lors de l'inscription et portée sur le premier chèque débité fin septembre.**

L'organisme chargé de la gestion de la trésorerie nous facturant des frais pour toute modification horaire aux contrats des professeurs, toute inscription au-delà du 31/10 sera majorée de 20€. De plus, les demandes de subventions communales et inter-communales étant faites début janvier, toute inscription d'élève de la CCICV après le 31/12 sera basée sur les tarifs d'élève hors-CCICV.



INSCRIPTIONS

- Lors du forum des associations le **7 septembre 2024**, à Servaville (15H à 18h) et Préaux (10h à 12h et 14H à 17H)
 - A l'issue de la réunion de concertation des horaires avec les professeurs à Préaux le 11 septembre.

Réunion de concertation pour les cours

Jeudi 11 septembre 2025 à 20h30

Salle de la « Clef des Champs »
route de Roncherolles à PREAUX

Début des cours : lundi 15 septembre

Assemblée Générale d'Interlude

ouverte à tous

Octobre 2025

A suivre sur notre site Internet ou sur Instagram

Jours et lieu typiques des cours :

Batterie	lundi	Préaux
Chant	mardi	Préaux
Guitare / Basse	mercredi et vendredi	Préaux
Piano	mercredi et jeudi	Préaux
Saxophone	samedi	Préaux
Clarinette	samedi	Préaux
Violon	mardi	Préaux
Jardin musical	jeudi	Préaux
	Mercredi matin	Serverville-Salmonville

Possibilité de pratiquer d'autres instruments sur demande.

Les jours et les horaires peuvent changer en fonction des demandes et des disponibilités des professeurs.

Formation musicale enfant :

Niveau I, II, III IV et V

Préaux

Formation musicale adulte :

Sous réserve de disponibilité d'un professeur

Préaux

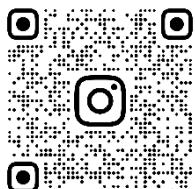
Rappel: Tous les horaires des cours seront définis lors de la réunion de concertation avec les professeurs le jeudi 11 septembre à 20H30 dans le hall de la « clef des champs » à Préaux.

Pour tous renseignements complémentaires :

ecoleinterlude@gmail.com



musique-interlude.com



MUSIQUEINTERLUDE

Interlude

Association Culturelle Intercommunale Préaux - Servaville-Salmonville

Interlude est une école soutenue par la CCICV (communauté de communes Inter-Caux Vexin) et par le département de la Seine-Maritime

